



**LICENCE PROFESSIONNELLE
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

SPÉCIALITÉ

**Intervention sociale : Accompagnement de
publics spécifiques**

PARCOURS

Trouble du Spectre de l'Autisme

Responsable : Émilie CAPPE - MC HDR

Directeur des études : Romuald BLANC - MC

**Secrétariat administratif et pédagogique :
Julie SAO, Rose BARATON et Béatrice CAZENAVE**

**ANNÉE UNIVERSITAIRE
2019 - 2020**

**CENTRE HENRI PIERON
71, avenue Édouard Vaillant – 92774 Boulogne-Billancourt Cedex**

Rentrée premier semestre : 09/09/2019

La réunion d'information aura lieu le mardi 3 septembre 2019 à 10h en salle 1011

Rentrée deuxième semestre : 20/01/2020

Semaines de travaux personnels : Semaines sans enseignement en présentiel (ni cours, ni TD), pour permettre l'avancement des travaux personnels des étudiants.

- du lundi 28 octobre au vendredi 1^{er} novembre 2019
- du lundi 17 février au vendredi 21 février 2020

Semaines de révisions et rattrapage : Semaines pour permettre aux étudiants de réviser leurs examens et aux enseignants de rattraper certains cours annulés (à cause de jours fériés par exemple).

- du lundi 9 décembre au vendredi 13 décembre 2019
- du lundi 4 mai au vendredi 15 mai 2020

Semaines d'examens :

- du lundi 6 janvier au vendredi 10 janvier 2020
- du lundi 18 mai au vendredi 22 mai 2020

Jury Semestre 1 : semaine du 3 février 2020

Jury Semestre 2 : semaine du 15 juin 2020

VACANCES UNIVERSITAIRES

Hiver : du lundi 23 décembre 2019 au dimanche 5 janvier 2020

Printemps : du lundi 6 avril 2020 au dimanche 19 avril 2020

RESPONSABLE DE LA FORMATION

Émilie CAPPE

Tél. : 01-76-53-30-80

Email : emilie.cappe@parisdescartes.fr

DIRECTEUR DES ÉTUDES

Romuald BLANC

Tél. : 01-76-53-29-81

Email : romuald.blanc@parisdescartes.fr

IMPORTANT : La responsable de la formation et le directeur des études ne reçoivent les étudiants **que sur rendez-vous**. Pour toutes les questions **d'ordre administratif (inscription, relevés de notes, diplôme, etc.)**, prendre contact avec le **secrétariat**.

SECRÉTARIATS ADMINISTRATIF ET PÉDAGOGIQUE

Responsable du secrétariat : Mme Julie SAO

1er étage, bureau 1051

Tél. : 01-76-53-31-03

Email : julie.sao@parisdescartes.fr

Secrétariat administratif : Mme Rose BARATON

1er étage, bureau 1055

Tél. : 01-76-53-31-04

Email : rose.baron@parisdescartes.fr

Secrétariat pédagogique : Béatrice CAZENAVE

1er étage, bureau 1054

Tél. : 01-76-53-31-01

Email : beatrice.cazenave@parisdescartes.fr

IMPORTANT : Toujours **mettre Mme Sao en copie** lorsque vous prenez contact par email avec les secrétariats administratif et pédagogique.

Un panneau d'**affichage des informations** de la Licence Professionnelle se trouve au **1^{er} étage**.

SERVICE COMMUN DE FORMATION CONTINUE

Adresse : 45, rue des Saints-Pères, 8^{ème} étage, 75006 Paris

Responsable de formation continue : Mme Géraldine DACQUAY

Tél. : geraldine.dacquay@parisdescartes.fr

Email : 01-76-53-46-40

Assistante de formation en charge de la LPro : Mme Alice DEMBÉLÉ

Email : alice.dembele@parisdescartes.fr

Tél. : 01-76-53-46-40 (sauf le mercredi)

BUREAU DES STAGES

2^{ème} étage, bureau 2048

Tél. : 01-76-53-29-55

Pour toutes questions, privilégier l'email :

Bureau-des-stages@psychologie.parisdescartes.fr

BIBLIOTHÈQUE

Entrée dans la Galerie des Amphithéâtres - au sous-sol

Lundi au vendredi : 9h - 19h30

Samedi : 10h - 17h

IMPORTANT : Si vous venez d'une autre université que Paris Descartes, des séances de formation à l'usage des ressources documentaires et bases de données informatisées sont organisées en début d'année.

Pour tous renseignements sur ces séances, contacter : bibliothequepieron@parisdescartes.fr

TESTOTHÈQUE

Consultation et conseils d'utilisation : au sous-sol, en entrant dans la bibliothèque à droite.

Tél. : 01-76-53-31-81

ENVIRONNEMENT NUMERIQUE DE TRAVAIL (ENT)

L'Université Paris Descartes met à la disposition de ses étudiants un Environnement Numérique de Travail (ENT) avec un compte informatique composé d'un identifiant et d'un mot de passe personnel.

Un espace où sont déposés des supports de cours (documents à lire, diaporamas utilisés en CM et TD, bibliographie, etc.) est dédié à la Licence Professionnelle dans Moodle (accès via l'ENT).

ATTENTION : Cet espace **ne vous dispense pas de prendre des notes** durant les CM et les TD, car tous les enseignants ne mettent pas à disposition leurs diaporamas.

Après avoir effectué votre 1^{ère} inscription à Paris Descartes, **vous devez donc impérativement activer votre compte ENT, ainsi que votre mail étudiant**, car toutes informations en cours d'année vous seront adressées par ces moyens.

PAGE FACEBOOK CRÉÉE PAR DES DIPLÔMÉS DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

AVEC TED « Accompagnant de personnes avec autisme »

<https://www.facebook.com/pages/AVEC-TED-Accompagnant-de-personnes-avec-autisme/263398090359284>

FICHE RESUMÉE DE PRÉSENTATION DE LA LICENCE PROFESSIONNELLE

Contrat quinquennal 2019 - 2023

DOMAINE	Sciences Humaines et Sociales
DÉNOMINATION NATIONALE	Intervention sociale
SPÉCIALITÉ	Accompagnement de publics spécifiques
PARCOURS	Trouble du Spectre de l'Autisme
UNIVERSITÉ	Paris Descartes
UFR	Institut de Psychologie
RESPONSABLE	Émilie CAPPE
AUTRES ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION ASSOCIÉS	Institut National Supérieur de formation et de recherche pour l'éducation des Handicapés et les Enseignements Adaptés (INSHEA)
OBJECTIF DE LA FORMATION	Former des personnes capables d'accompagner des personnes avec autisme dans tous leurs lieux de vie pour leur permettre de vivre de façon satisfaisante, de faire les apprentissages cognitifs et sociaux et d'acquérir une autonomie
PUBLICS VISÉS	<ul style="list-style-type: none"> - Formation initiale : Etudiants qui ont validé leur L2 (2 premières années d'étude) de psychologie ou autres disciplines proches (éducation, santé) - Formation continue : éducateurs, infirmiers, puéricultrices, etc. - Examen des dossiers pour la V.A.E
COMPÉTENCES VISÉES	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connaissance de la psychopathologie intégrative enfant, adolescent et adulte ayant un trouble du spectre de l'autisme 2. Capacités à comprendre un compte-rendu psychologique et à appliquer avec discernement un programme personnalisé 3. Connaissance des principaux contenus et des objectifs de la pédagogie adaptée 4. Maîtrise et application des techniques d'accompagnement de personnes avec un handicap : programme IDDEES, méthodes spécifiques de régulation, remédiation, communication alternative, méthode ABA, programme TEACCH 5. Compréhension et connaissance des milieux de vie (famille, institution spécialisée, entreprise) 6. Méthodologie de l'observation et de l'évaluation des conduites des personnes accompagnées dans diverses situations de handicap
PARTENARIAT AVEC LES MILIEUX PROFESSIONNELS	<ol style="list-style-type: none"> 1. Centre de Ressources Autisme Ile-de-France (CRAIF) 2. Services hospitaliers de Paris et région parisienne 3. Inter-secteurs de pédopsychiatrie et de psychiatrie 4. Maisons d'Accueil Spécialisées 5. Instituts Médico-Éducatifs 6. Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) 7. SESSAD Autisme 8. Cabinets de Psychologie ESPAS IDDEES 9. Cabinets Médicaux (pédopsychiatre, psychiatre) 10. Associations de Parents
EFFECTIFS ATTENDUS	<ul style="list-style-type: none"> - Formation initiale hors apprentissage et hors contrats de professionnalisation : 30 - Formation continue : 5 - Total : 35

Listes des UE, volumes horaires et Modalités de Contrôle de Connaissances (MCC)

Semestre 1	Intitulé de l'UE	ECTS	Volume horaire		MCC	
			CM	TD	%CC	%CT
UE 1 TSA1	Psychopathologie du trouble du spectre de l'autisme 1	9	24	24	25	75
UE 2 TAI1	Techniques d'accompagnement et d'intervention 1	9	24	24	25	75
UE 3 MPRO	Milieus professionnels	3	24		25	75
UE 4 PSCOL	Psychopédagogie et scolarisation	3	24		25	75
UE 5 TUT1	Projet tuteuré 1	3		24		Assiduité Rapport intermédiaire noté
UE 6 STA1	Stage professionnel et supervision 1	3		24		Assiduité Validation du stage Rapport intermédiaire noté
Totaux (ECTS / heures)		30	96	96		

Semestre 2	Intitulé de l'UE	ECTS	Volume horaire		MCC	
			CM	TD	%CC	%CT
UE 7 TSA2	Psychopathologie du trouble du spectre de l'autisme 1	6	24	24	25	75
UE 8 TAI2	Techniques d'accompagnement et d'intervention 2	6	24	24	25	75
UE 9 HAND	Handicaps et Droits	3	12			100
UE 10 TE	Travail en entreprise	3	15	9	25	75
UE 11 AIF	Analyse familiale et institutionnelle	3	24	24	25	75
UE 12 TUT2	Projet tuteuré 2	3		24		Assiduité Rapport noté avec soutenance
UE 13 STA2	Stage professionnel et supervision 2	6		24		Assiduité Rapport noté avec soutenance Validation du stage
Totaux (ECTS / heures)		30	99	129		

Il n'y a qu'une seule session d'examen à la fin de chaque semestre.

Le contrôle continu à mi-semestre peut prendre la forme, selon les UE, d'un travail sur table lors d'une séance de TD ou d'un travail à réaliser chez soi à partir d'une question de réflexion, d'un article ou d'un document à commenter.

Les étudiants en formation continue suivent les mêmes règles de contrôle des connaissances.

Le suivi de tous les cours est obligatoire pour tous les étudiants.

Au-delà de 2 absences non justifiées (sans justificatif de type certificat médical), que ce soit au cours magistral ou au TD, l'UE n'est pas validée. Les étudiants doivent remettre leur justificatif aux enseignants concernés par l'absence et aux responsables d'UE.

Les étudiants boursiers et les étudiants en formation continue doivent justifier leur présence aux cours auprès des organismes financeurs (CROUS, employeurs, etc.). Ils doivent donc faire signer aux enseignants une feuille de présence après chaque CM et TD.

Règles de validation

La Licence Professionnelle doit être réalisée en **un an**.

Une **dérogation** est possible pour les étudiants qui sont salariés à mi-temps au minimum ou ceux ayant de graves problèmes de santé, et pour quelques cas particuliers (exp. : parents d'enfants présentant un handicap). **La demande et les justificatifs doivent être adressés au plus tard à la rentrée à la responsable de la Licence.**

Le redoublement n'est pas automatique et se fait uniquement sur autorisation du jury de la Licence Professionnelle.

Pour obtenir le diplôme de la Licence Professionnelle, vous devez valider :

1^{ER} SEMESTRE

- **4 UE obligatoires**
- **l'UE obligatoire Stage 1 :**
 - ↳ stage
 - ↳ assiduité au TD de suivi de stage
 - ↳ rapport intermédiaire
- **l'UE obligatoire Projet Tuteuré 1 :**
 - ↳ assiduité au TD de supervision
 - ↳ rapport intermédiaire

2^{EME} SEMESTRE

- **5 UE obligatoires**
- **l'UE obligatoire Stage 2 :**
 - ↳ stage
 - ↳ assiduité au TD de suivi de stage
 - ↳ rapport et soutenance
- **l'UE obligatoire Projet Tuteuré 2 :**
 - ↳ assiduité au TD de supervision
 - ↳ rapport et soutenance

Chaque semestre doit être validé (pas de compensation entre les semestres).

Les UE obligatoires se compensent entre elles, à condition que leur note soit de **7/20 minimum**. Une note inférieure à 7 est éliminatoire ; l'étudiant peut repasser cette épreuve l'année suivante. Une demande motivée de redoublement doit être adressée par l'étudiant à la responsable du diplôme après le jury et avant la fin de l'année universitaire. Si l'étudiant a 2 notes inférieures à 7, il ne peut prétendre à se représenter à la Licence Professionnelle l'année suivante.

Les UE **Projet tuteuré** et **Stage** doivent être **validées avec 10/20** de moyenne, elles ne peuvent se compenser entre elles, ni avec les autres UE obligatoires.

La moyenne à l'ensemble des UE doit être au **minimum de 10/20** pour obtenir la Licence Professionnelle.

Pour les étudiants ayant obtenu une dérogation pour faire la Licence Professionnelle en deux ans, **TOUTE UE non validée (note inférieure à 10) la première année doit être repassée la deuxième année.**

Informations concernant le stage

- **500h minimum de stage obligatoire**, encadré par un/une psychologue clinicien/ne ou un/une éducateur/trice spécialisé/e ou un accompagnant diplômé de la Licence Professionnelle qui exerce depuis au moins 2 ans, expérimenté(e) dans l'accompagnement des personnes avec autisme et troubles apparentés. Ce professionnel est considéré comme le praticien référent tuteur de stage de l'étudiant. Il est invité à participer à la soutenance du rapport de stage de l'étudiant.
- Le stage doit être réalisé durant l'année universitaire, entre septembre et juin ; **il ne peut commencer qu'une fois la convention de stage signée par toutes les parties.**
- Le stage doit être réalisé dans des **services spécialisés** (établissements médico-éducatifs, maison d'accueil spécialisée, cabinets spécialisés de psychologie, associations impliquées dans l'autisme, etc.) **ou non spécialisés** (école, entreprise) **accueillant des personnes avec autisme** et troubles apparentés. Ces services doivent être **reconnus et validés** par la responsable et le directeur des études de la Licence Professionnelle. Deux lieux de stage sont proposés à chaque étudiant parmi une liste d'établissements qui collaborent avec la Licence Professionnelle en accueillant régulièrement des stagiaires.
- L'étudiant peut aussi trouver un lieu de stage par lui-même, mais avant de s'engager, il devra indiquer à la responsable et au directeur des études de la Licence Professionnelle, le nom de l'établissement, les techniques d'accompagnement qui y sont utilisées, et préciser quelles sont les conditions d'accueil et d'encadrement **pour obtenir leur accord.**
- Le stage comporte certes et principalement des activités auprès des personnes avec autisme et troubles apparentés, mais aussi des activités centrées sur la vie de l'institution (réunions, supervision, etc.).
- L'étudiant doit rapidement s'assurer que **les horaires de stage** qui lui sont proposés **s'intègrent correctement au planning de formation universitaire.**
- Le stage se déroulant sur toute l'année, il donne droit à une **gratification obligatoire**. En aucun cas, il ne peut être assimilé à une activité salariée objectivée par un contrat de travail.
- Concernant la procédure à suivre pour **la signature de la charte pédagogique et de la convention de stage**, consulter :
<http://www.psychologie.parisdescartes.fr/STAGES2/Informations-Generales>
www.psychologie.parisdescartes.fr/STAGES2/Licence
- **La convention de stage se remplit en ligne**, suivre les instructions indiquées par le bureau des stages :
<http://www.psychologie.parisdescartes.fr/STAGES2/Documents-a-telecharger>
L'étudiant doit dans un premier temps signer l'attestation de stage en 3 exemplaires, puis les faire signer par le représentant de l'institution d'accueil et par le praticien référent tuteur de stage. Il remet ensuite les 3 exemplaires signés à un des enseignants référents (Emilie Cappe, Romuald Blanc ou Cyrielle Derguy), puis les dépose au bureau des stages

(accompagnés de l'attestation d'assurance de responsabilité civile) pour la signature de la Direction de l'Institut de psychologie.

- **La charte pédagogique** doit être **complétée par le praticien référent tuteur de stage** et signée 2 à 3 semaines au plus tard après le début du stage par l'étudiant, le praticien référent tuteur de stage, l'enseignant du TD de supervision de stage et la responsable de la Licence Professionnelle. La charte est à établir en 3 exemplaires (un pour l'étudiant, un pour le praticien référent tuteur de stage, un pour l'Institut de psychologie), dont un est à remettre au bureau des stages.
- **L'attestation de stage** (celle qui est annexée à la convention de stage) doit comporter **le nombre d'heures réalisées, le cachet de l'institution d'accueil** et doit être **signée** par le représentant de l'institution d'accueil.
- **L'appréciation de stage** est réalisée sur papier en-tête de l'institution d'accueil et signée par le praticien référent tuteur de stage. Elle précise les activités effectuées durant l'année et l'appréciation du tuteur de stage.
- L'**attestation** de stage et l'**appréciation** de stage sont à **remettre en annexes** du rapport de stage ou **au plus tard le jour de la soutenance**.
- **Les étudiants salariés en formation continue** doivent effectuer leur stage **dans un établissement différent** de celui où ils sont employés.

Informations concernant le plagiat

L'acte de plagiat est un **acte frauduleux** qui conduit à des **sanctions disciplinaires** pouvant aller jusqu'à l'exclusion temporaire pour une durée maximale de cinq ans ou l'exclusion définitive de l'université ou de tout établissement public d'enseignement supérieur.

Il est important de bien **citer ses sources** et de **reformuler les idées des auteurs avec ses propres mots** quand on ne met pas de guillemets.

Chaque étudiant doit **impérativement prendre connaissance de la charte anti-plagiat** de l'Université Paris Descartes et **joindre en annexe un exemplaire signé** dans ses rapports de stage et de projet tuteuré.

La charte anti-plagiat est disponible sur l'espace Moodle dédié à la LPro et via le lien suivant :
<http://www.psychologie.parisdescartes.fr/FORMATIONS/Scolarité/Inscriptions>

Des informations plus détaillées concernant le plagiat (définition du plagiat, prévention du plagiat, évaluation du travail plagié et sanctions) sont disponibles via ce même lien.

Compétences visées par la formation

UE	COMPETENCES ATTENDUES	DISCIPLINES CONCERNEES
TSA1 TSA2	Connaissance de l'autisme, des étiologies, des modèles théoriques de l'enfance à l'âge adulte	Psychopathologie
TAI1 TAI2	<p>Connaître le métier d'accompagnant, son rôle, sa fonction et ses techniques.</p> <p>Maîtriser les différentes techniques d'intervention globale et plus focalisée (ABA, TED, IDDEES, TEACCH).</p> <p>Méthodologie d'observation, d'analyse fonctionnelle des comportements et d'évaluation (grilles, échelles).</p> <p>Savoir appliquer un programme d'intervention psychologique issu du bilan psychologique de la personne.</p>	<p>Psychopathologie</p> <p>Education, Rééducation</p> <p>Ergonomie</p>
MPRO	<p>Connaître les établissements et intervenants (missions, fonctions) qui accueillent ces personnes, pour une bonne articulation.</p> <p>Connaître les caractéristiques et les fonctionnements des lieux de vie (famille, école, entreprise).</p>	<p>Psychologie du Travail et du Social</p> <p>Education spécialisée des personnes avec handicap</p>
PSCOL	Le Projet Personnalisé de Scolarisation et globalement les programmes scolaires dans les grands domaines d'apprentissage (lecture, écriture, calcul).	<p>Sciences de l'éducation</p> <p>Education spécialisée des personnes avec handicap</p>
HAND	Connaître les droits des personnes avec handicap	Droit et santé
TE	Le Projet Personnalisé de Professionnalisation et le travail dans les entreprises	Ergonomie et psychologie
AIF	Connaître les dysfonctionnements éventuels (conflits, recomposition familiale)	<p>Psychologie des organisations</p> <p>Psychopathologie</p> <p>Analyse systémique</p>

Plannings des enseignements

Semestre 1	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 10h30	CM TSA1 Salle 1020				
10h45 12h45	TD TSA1 TD1 Salle 1016 TD2 Salle 1017B				
13h00 15h00					Projet Tuteuré TD1 Salle 2038 TD2 Salle 1017B TD3 Salle 1019
15h15 17h15	CM TAI1 Salle 1019				Supervision de stage TD1 Salle 2038 TD2 Salle 1017B TD3 Salle 1019
17h30 19h30	TD TAI1 TD1 Salle 2016B TD2 Salle 1017B			CM PSCOL Salle 1019	CM MPRO Salle 1019

Semestre 2	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
8h30 10h30	CM TSA2 Salle				
10h45 12h45	TD TSA2 TD1 Salle TD2 Salle				HAND et TE Salle (9h30 - 12h30)
13h00 15h00				CM AIF Salle	Projet Tuteuré TD1 Salle TD2 Salle TD3 Salle
15h15 17h15	CM TAI2 Salle			TD AIF TD1 Salle TD2 Salle	Supervision de stage TD1 Salle TD2 Salle TD3 Salle
17h30 19h30	TD TAI2 TD1 Salle TD2 Salle				

Équipe pédagogique

1 - Enseignants-chercheurs de Paris Descartes

1. Carolina Baeza-Velasco (MCF), Institut de Psychologie
2. Romuald BLANC (MCF), Institut de Psychologie
3. Emilie CAPPE (MCF-HDR), Institut de Psychologie
4. Cyrielle DERGUY (MCF), Institut de Psychologie
5. Gwendoline DESQUENNE (doctorante), Institut de Psychologie
6. Julien NELSON (MCF), Institut de Psychologie
7. Leila OUBRAHIM (ATER), Institut de Psychologie

2 - Enseignants de l'INSHEA

1. Hervé BENOIT, Maître de conférences
2. Pascal DOLLE, Maître de conférences associé
3. Philippe GARNIER, Maître de conférences
4. Murielle MAUGUIN, Maître de conférences et directrice des études de l'INSHEA
5. Jean-Philippe MORETTON, Professeur d'EPS, formateur associé à l'INSHEA
6. Armelle MOTET-FEVRE, orthophoniste, formatrice associée à l'INSHEA
7. Patricia SIGWALT, formatrice et professeur d'arts plastiques
8. Anne VAN BRUGGHE, formatrice et professeur des écoles

3- Professionnels praticiens

1. Nathalie ABENHAIM, psychologue clinicienne
2. Nihel BEN HAMADI, psychologue clinicienne
3. Chloé BLOSSIER, juriste
4. Marion BOUDARD, psychologue clinicienne
5. Pauline CHASTE, pédopsychiatre
6. Naomi DOWNES, psychologue
7. Aude DE GAULMYN, psychologue clinicienne
8. Catherine DOYEN, pédopsychiatre
9. Marine DUCLOS, psychologue clinicienne
10. Stéphanie FIALAIRE, psychologue clinicienne
11. Alison FORTELLE, accompagnante, diplômée LPro
12. Aurélie GARNIER, psychologue clinicienne
13. Kelley KAYE, PhD, Docteur en psychologie, psychologue
14. Vincent LATINIER, psychologue clinicien
15. Elina LEGRAND, psychologue clinicienne
16. Isabelle LITTY, accompagnatrice à l'emploi
17. Lydia LUPERTO, psychologue clinicienne
18. David MONNET, neuropsychologue
19. Célia NÉZEREAU, Docteur en psychologie, psychologue clinicienne
20. Mélissa NOUVIER, assistante sociale
21. Marion POUMEYREAU, psychologue clinicienne
22. José PUIG
23. Isabelle SABBAH, pédopsychiatre
24. Sophie SALZER, orthophoniste
25. Marie SCHUSTER, psychologue clinicienne
26. Baptiste MAURO, psychomotricien
27. Emmanuelle WIRTH, coordinateur ULIS

UE 1 et 7 TSA (S1 et S2)
Psychopathologie du trouble du spectre de l'autisme

Responsable : Romuald BLANC
romuald.blanc@parisdescartes.fr

Objectifs de l'enseignement

L'enseignement a pour objectifs de donner aux étudiants un socle essentiel de connaissances sur le trouble du spectre de l'autisme qui leur permette de bien comprendre les particularités et le fonctionnement des personnes qui en sont affectées et qu'ils seront amenés à accompagner durant l'exercice de leur profession. Les cours magistraux et les travaux dirigés porteront sur la définition de l'autisme, de son historique, du diagnostic et de la sémiologie, des différentes formes cliniques observées aux plans du fonctionnement, du comportement et du développement cognitif et social. Ils comporteront aussi la présentation de la problématique de la qualité de vie des familles et des personnes avec TSA. Les différents aspects médicaux de l'autisme et troubles apparentés seront abordés : étiologies, dysfonctionnements cérébraux, anomalies génétiques, traitement, pronostic, évolution ; troubles associés neurologiques, somatiques.

Supports pédagogiques

Vidéos : histoire autisme avec la vidéo de Arte avec Kanner et Asperger ; cassette de l'ARAPI, CHAT, CD CNRS-Neurophysiologie Tours, CD Mon petit frère de la lune, CD Autisme et orthophonie, CD Autisme et scolarisation, Examens psychologiques d'enfants avec TSA.

Documents

Bibliographie principale

Modalités

L'enseignement est composé de 96h : 48h CM et 48h TD qui se répartissent sur les deux semestres. Les cours magistraux qui ont lieu au cours de 24 séances de 2h ainsi que les TD qui comprennent 24 séances de 2h illustreront ces pathologies et handicaps à l'aide de documents écrits et vidéoscopiques.

L'enseignement est divisé en 4 modules :

- Module 1 : Connaître l'autisme et les TSA
- Module 2 : Lire et comprendre un bilan psychologique pour le projet d'intervention
- Module 3 : Connaître les problèmes médicaux dans l'autisme et les TSA
- Module 4 : Connaître les autres syndromes apparentés.

Enseignants

Nathalie ABENHAIM, Carolina BAEZA-VELASCO, Romuald BLANC, Pauline CHASTE, Cyrielle DERGUY, Catherine DOYEN, Marine DUCLOS, Aude DE GAULMYN, Kelley KAYE, Anne-Emmanuelle KRIEGER, Vincent LATINIER, Elina LEGRAND, Baptiste MAURO, Séverine RECORDON-GABORIAUD, Isabelle SABBAH, Sophie SALZER

Horaires

CM : lundi : 8h30-10h30 – S1 : salle 1020 ; S2 : à préciser

TD1 : lundi 10h45 - 12h45 (S1 : salle 1016 ; S2 : à préciser) : Vincent LATINIER

TD2 : lundi 10h45 - 12h45 (S1 : salle 1017B ; S2 : à préciser) : Elina LEGRAND

Contrôle des connaissances

1. Contrôle continu à mi-semester (25% de la note totale)
2. Examen final de 2 heures (75% de la note totale) comprenant une question portant sur le cours magistral et une question portant sur le TD
Documents non autorisés ; Note : sur 20

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

SEMESTRE 1				
DATE	TITRE DU COURS	INTERVENANT	TITRE DU TD	INTERVENANTS
Module 1 : Connaître l'autisme et les TSA				
09/09	Le TSA	C. DERGUY	Autisme et sémiologie	Elina LEGRAND Vincent LATINIER
16/09	Recommandations diagnostiques pour l'autisme et les troubles apparentés	P. CHASTE	Diagnostic CARS, ADI-R	Elina LEGRAND Vincent LATINIER
23/09	Modèles théoriques de l'autisme et particularités des personnes avec autisme et TSA (Attention conjointe, empathie, Théorie de l'esprit, Fonctions exécutives, Cohérence centrale, Régulation de l'activité)	C. DERGUY	TSA et troubles des fonctions cognitives et émotionnelles	Elina LEGRAND Vincent LATINIER
30/09	L'autisme de l'enfant : formes cliniques et trajectoires développementales	R. BLANC	Forme clinique : enfant avec autisme sévère et DI	Elina LEGRAND Vincent LATINIER
07/10	L'Autisme de l'adulte : formes cliniques et trajectoires développementales (1)	M. DUCLOS	Forme clinique : adulte avec TSA sans DI	Elina LEGRAND Vincent LATINIER
14/10	Les échelles de comportement pour adolescents et adultes (ETCAA)	V. LATINIER	Coter les échelles de comportement autistique pour adultes (vidéos)	Elina LEGRAND Vincent LATINIER
21/10	Le TSA de l'adulte : formes cliniques et trajectoires développementales (2)	M. DUCLOS	Forme clinique : adulte avec TSA et DI	Elina LEGRAND Vincent LATINIER
Semaine du 28/10 = Semaine de travaux personnels				
Module 2 : Lire et comprendre un bilan psychologique pour le projet d'intervention				
04/11	Les échelles de comportement autistique pour enfant (ECA-N, ECA-R, EFC)	A. DE GAULMYN	Coter les échelles de comportement autistique pour enfants (vidéos)	Elina LEGRAND Vincent LATINIER
18/11	Le bilan psychologique des personnes avec TSA	R. BLANC	Lire un bilan psychologique	Elina LEGRAND Vincent LATINIER
25/11	Les tests de fonctionnement cognitif et émotionnel (attention conjointe, imitation, théorie de l'esprit, fonctions exécutives)	R. BLANC	Comprendre les résultats aux tests de fonctionnement	Elina LEGRAND Vincent LATINIER

02/12	Les tests de développement pour enfant (BECS, PEP-3)	K. KAYE	Comprendre les résultats aux tests de développement	Elina LEGRAND Vincent LATINIER
09/12	Les échelles de développement pour adolescents et adultes (AAPEP, EFI)	N. ABENHAIM	Coter les échelles de développement pour adulte avec TSA (vidéos)	Elina LEGRAND Vincent LATINIER
SEMESTRE 2				
Module 3 : Connaître les problèmes médicaux dans l'autisme et TSA				
20/01	Hypothèses Neurobiologiques et génétiques de l'autisme	C. DOYEN		Pas de TD
27/01	Troubles psychiatriques associés au TSA	P. CHASTE	Le CM aura lieu de 10h à 12h	Pas de TD
03/02	Les traitements pharmacologiques	I. SABBAH	Le CM aura lieu de 10h à 12h	Pas de TD
10/02	Evaluation psychomotrice et thérapies psychomotrices	B. MAURO	Séquences vidéo de psychomotricité	Baptiste MAURO 1 seul groupe de TD
17/02	Psychothérapies	K. KAYE	Psychothérapies et TSA	Kelley KAYE 1 seul groupe de TD
24/02	Evaluation orthophonique, et rééducations orthophoniques	S. SALZER	CD Orthophonie et autisme	Sophie SALZER 1 seul groupe de TD
Semaine du 02/03 = Semaine de travaux personnels				
Module 4 : Connaître les autres syndromes apparentés				
9/03	TSA et douleur	C. BAEZA-VELASCO	Cas clinique	Vincent LATINIER Elina LEGRAND
16/03	Le trouble spécifique du langage oral	A. E. KRIEGER	Vidéo	Vincent LATINIER Elina LEGRAND
23/03	Le Syndrome d'Asperger (TSA sans DI)	A. E. KRIEGER	Vidéo	Vincent LATINIER Elina LEGRAND
30/03	Le Trouble de la communication sociale	A. E. KRIEGER	Vidéo et cas clinique document papier	Vincent LATINIER Elina LEGRAND
06/04	Le Syndrome de Rett	A. DE GAULMYN	Vidéo	Vincent LATINIER Elina LEGRAND
13/04	Trouble de l'attention avec ou sans hyperactivité	A. E. KRIEGER	Vidéo	Vincent LATINIER Elina LEGRAND
Vacances de printemps : du 23/04 au 04/05				
Semaine du 04/05 = Semaine de révisions et rattrapage				

UE 2 et 8 TAI (S1 et S2)
Techniques d'accompagnement et d'intervention

Responsable : Célia NÉZEREAU
c.nezereau@gmail.com

Objectifs de l'enseignement

L'enseignement a pour objectifs de former les étudiants aux programmes d'intervention et aux différentes techniques d'accompagnement et d'intervention comportementales, développementales et éducatives pour enfants, adolescents et adultes présentant des troubles du développement. Ils pourront ainsi mettre rapidement en pratique au cours de leur stage ces différentes modalités d'intervention puis, dans le cadre de leur vie professionnelle. En effet, l'objectif général est que les étudiants à l'issue de leur année d'étude, soient à même d'accompagner et d'intervenir auprès des personnes avec un TSA durant l'exercice de leur profession.

Les cours magistraux et les travaux dirigés portent sur :

- Le programme TEACCH
- L'Analyse Appliquée du Comportement (ABA)
- La communication visualisée
- Le programme IDDEES

Supports pédagogiques

Vidéos : Chaque enseignant de CM met à disposition des 2 chargés de TD les documents vidéo qui illustrent le CM. Ils donnent aux chargés de cours les axes de travail sur lesquels il faudra travailler à partir des documents vidéo.

Documents : Pour chaque TD, un document écrit présente les axes de travail sur lesquels les chargés de cours vont travailler avec les étudiants et des informations indispensables aux cas présentés en vidéo.

Bibliographie : Chaque enseignant de CM transmet aux chargés de cours une bibliographie récente qui illustre le CM. Les chargés de cours feront les photocopies qu'ils transmettront aux étudiants.

Modalités

L'enseignement comprend 96h, dont 48h de cours magistraux (CM) et 48h de Travaux dirigés (TD).

Enseignants

Célia NÉZEREAU, Marion BOUDARD et Aurélie GARNIER

Horaires

CM : lundi 15h15-17h15 (S1 : salle 1019 ; S2 : à préciser)

Enseignants du CM : Célia Nézereau, Ornella Grelier et Aurélie Garnier

TD : lundi 17h30 -19h30 - groupe TD1 (S1 : salle 2016B ; S2 : à préciser) Célia Nézereau et groupe TD2 (salle 1017B ; S2 : à préciser) Marion Boudard, Ornella Grelier et Aurélie Garnier

Contrôle des connaissances

1. Contrôle continu à mi- semestre (50% de la note totale)
2. Examen de 2 heures (50% de la note totale) comprenant une question portant sur le cours magistral et une question portant sur le TD.

Documents non autorisés

CM1 à CM8 : Célia Nézereau
TD1 à TD8 : Célia Nézereau et Marion Boudard

SEMESTRE 1		
Module 1 : INTRODUCTION A L'ACCOMPAGNEMENT ET PROGRAMME TEACCH		
Date	Titre du cours	Objectifs pédagogiques du TD
09/09	1 Introduction La prise en charge des personnes avec TSA Critères d'efficacité des programmes d'intervention	Discussion et analyse de document : extrait des Recommandation de la HAS et de l'ANESM.
16/09	2 TEACCH Introduction : Histoire du TEACCH, sa philosophie, l'éducation structurée et ses objectifs	Etude des recherches sur l'efficacité du programme TEACCH
23/09	3 TEACCH Les principes fondamentaux du programme TEACCH	Vidéo d'une classe TEACCH + organisation de 2 activités avec les 4 types de structuration.
30/10	4 TEACCH La culture de l'Autisme, la théorie de l'Iceberg, la communication expressive et réceptive	Étude de cas : la mise en place d'un système de système de communication alternatif.
7/10	5 TEACCH L'importance de l'observation, L'évaluation psychologique et le PEP-3.	Vidéo d'une évaluation avec le PEP-3 : observation, cotation, écriture du compte-rendu et recommandations
14/10	6 TEACCH L'évaluation et la sexualité des adultes avec un TSA dans le programme TEACCH	Présentation et étude de cas cliniques : la sexualité des adultes avec TSA
21/10	7 TEACCH L'autonomie au quotidien et La Vineland-II et les axes de travail dans la vie quotidienne ; L'autonomie et les temps libres	Analyse des résultats à la Vineland, vidéo AAPEP : analyse de tâche pour l'autonomie
Semaine du 28/10 : Semaine de travaux personnels		
04/11	8 TEACCH Le Projet Educatif Individualisé	L'organisation d'une matinée dans une classe TEACCH pour 5 adolescents.

CM9 à CM15 : Célia Nézereau
TD9 à TD12 : Célia Nézereau et Marion Boudard

SEMESTRE 1		
MODULE 2 : La METHODE ABA		
Date	Titre du cours	Objectifs pédagogiques du TD
11/11	9 ABA Historique, notions de comportements, antécédents et conséquences (schémas ABC) Définition des 5 principes de base de l'analyse du comportement)	Vidéos : recherche des ABC Exercices et études de cas : repérer les ABC, modifier les antécédents et les conséquences
18/11	10 ABA Renforcement, renforcement différentiel, punition et extinction	Entraînement sur les différents types de renforcement différentiel et identification des différentes procédures présentées
25/11	11 ABA Procédures d'enseignement (chainages, façonnement, guidances, apprentissage sans erreurs, action sur les antécédents : pairing...)	Pairing, analyse de tâche de chainage, identification des différents types de guidances
02/12	12 ABA Comportement verbal et enseignement + évaluations comportementales	Identification des différents opérants et jeux de rôles sur enseignement
Semaine du 09/12 = Semaine de révisions et rattrapage		
SEMESTRE 2 (Suite Module 2)		
Date	Titre du cours	Objectifs pédagogiques du TD
20/01	13 ABA Fonction du comportement et les différentes analyses fonctionnelles	Comment mener les différents types d'analyses fonctionnelles.
27/01	14 ABA Analyses fonctionnelles de comportements problèmes	Vidéos : remplir les grilles d'analyses fonctionnelles (analyse de vidéos).
03/02	15 ABA Analyses fonctionnelles de comportements problèmes	Vidéos d'enfants et d'adultes et suite des analyses de cas

CM16 à CM 24 : Célia Nézereau et Aurélie Garnier
TD16 à TD24 : Célia Nézereau, Marion Boudard et Aurélie Garnier

Suite SEMESTRE 2		
MODULE 3 : LA COMMUNICATION VISUALISEE		
Date	Titre du cours	Objectifs pédagogiques du TD
10/02	16 COMMUNICATION VISUALISEE La communication chez les personnes avec TSA	La communication visualisée : étude de cas
17/02	17 COMMUNICATION VISUALISEE Les systèmes de communication alternatifs et la communication visualisée	La communication visualisée : étude de cas
24/02	18 IDDEES Pratiques adaptées à la scolarisation et à la professionnalisation des personnes avec TSA en milieu ordinaire	Discussion et analyse de l'article : la prise en charge des personnes avec autisme et TED et recommandations de la Haute Autorité de Santé
Semaine du 02/03 = Semaine de travaux personnels		
MODULE 4 : LE PROGRAMME IDDEES		
09/03	19 IDDEES La scolarisation accompagnée des enfants avec TSA	Vidéo d'un enfant scolarisé : Observation et discussion autour des 3 modalités de la technique RMD
16/03	20 IDDEES De l'évaluation à l'intervention. Présentation succincte des tests et des recommandations HAS	Présentation d'un profil PEP-3 : Pierre : cotation et observations
23/03	21 IDDEES Les outils de cotation pour évaluer l'évolution de la personne : les grilles d'évaluation individualisées	Construire la grille à partir des exercices du PIDP : les items, la cotation en fonction de l'aide apportée (Pierre)
30/04	22 IDDEES La professionnalisation accompagnée des adultes avec TSA : job-coaching	Vidéo d'un adulte en situation professionnelle + Témoignage d'un adulte avec un syndrome d'Asperger, bibliothécaire en CDI supervisé par le Cabinet ESPAS
08/04	23 Les outils spécifiques du programme IDDEES : AURELIE GARNIER LA GRAM et l'échelle APA	Présentation d'un profil et Cotation GRAM et APA
15/04	24 IDDEES La remédiation sociale chez les adultes avec TSA	Etude de cas à partir de la présentation de trois profils d'adultes : mise en place d'outils pour la remédiation sociale
Du 20/04/ au 03/05 = Vacances de Printemps		
Semaine du 04/05 = Semaine de révisions et rattrapage		

UE 3 MPRO (S1)
Milieus professionnels : Institutions, Services d'intervention

Responsable : Cyrielle DERGUY
cyrielle.derguy@parisdescartes.fr

Objectifs de l'enseignement

L'enseignement a pour objectif de donner aux étudiants un socle essentiel de connaissances sur les différents milieux professionnels (services diagnostiques, institutions, services d'intervention, éducation nationale, etc.) susceptibles à l'heure actuelle d'accueillir des personnes avec un trouble du spectre de l'autisme et/ou permettant une réflexion autour de la fonction « d'accompagnement ».

Modalités

24h de cours au 1^{er} semestre (12 séances de 2 heures)

Enseignants

Chloé Blossier, Marine Duclos, Stéphanie Fialaire, Alison Fortelle, Aurélie Garnier, Kelley Kaye, Vincent Latinier, Isabelle Litty, Lydia Luperto, Mélissa Nouvier, Marion Poumeyreau, Marie Schuster, Emmanuel Wirth

Horaires

Le vendredi de 17h30-19h30 - salle 1019

Attention : le cours n°2 aura lieu de 18h à 20h au sein des locaux du CRAIF (6, cour Saint-Eloi 75012 Paris). Tous les autres cours auront lieu à l'institut de psychologie de 17h30 à 19h30 en salle 1019.

› Aller au CRAIF

En Métro (lignes 1 et 8) et bus (lignes 46, 57) : arrêt Reuilly-Diderot

En Voiture : Parking Saemes Reuilly Diderot, 34 Rue de Reuilly, 75012 Paris

+ d'infos : <http://www.craif.org/24-°-informations-°-pratiques.html>

Contrôles des connaissances

Examen final de 2h comprenant une question de cours (documents non autorisés)

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT UE MPRO

TITRE DU COURS	DATE	INTERVENANTS
Accompagnement des personnes avec autisme, cadre administratif et institutionnel	13/09	Melissa NOUVIER <i>Assistante sociale CRAIF</i> Chloé BLOSSIER <i>Juriste UNAPEI</i>
Le Centre Ressources Autisme Ile de France (CRAIF) Attention ce cours aura lieu de 18h à 20h dans les locaux du CRAIF (6, cour Saint-Eloi 75012 Paris)	20/09	Lydia LUPERTO <i>Psychologue</i>
MAS Les maisons de l'ARIA	27/09	Vincent LATINIER <i>Psychologue</i>
Unité d'hospitalisation de semaine, gestion des situations de crise en urgence- Troubles du développement et du comportement (Hôpital Sainte Anne)	04/10	Kelley KAYE <i>Psychologue, PhD</i>
L'association « A l'emploi Autisme Asperger »	11/10	Isabelle LITTY <i>Accompagnatrice à l'emploi</i>
IME Les Petites Victoires	18/10	Stéphanie FIALAIRE <i>Psychologue</i>
Centre expert asperger pour enfants et adolescents	25/10	Marion POUMEYREAU <i>Psychologue Hôpital Robert Debré</i>
Semaine du 28/10 = Semaine de Travaux personnels		
Accompagnement des personnes avec autisme dans le cadre libéral	8/11	Aurélié GARNIER <i>Psychologue Cabinet ESPAS</i>
Accompagnement scolaire des élèves avec TSA	15/11	Emmanuel WIRTH <i>Professeur spécialisé</i> <i>Coordinateur U.L.I.S. T.S.A.</i>
Accompagnement de personnes avec un TSA en entreprise et à domicile avec le diplôme Licence Professionnelle ; Job coaching	22/11	Alison FORTELLE <i>Accompagnante Cabinet ESPAS,</i> <i>Diplômée Licence</i> <i>Professionnelle</i>
IME Cours de Venise – Accompagnement global d'adolescents porteurs de TSA	29/11	Marie SCHUSTER <i>Psychologue</i>
Le SESSAD Grange Ory à Cachan	06/12	Marine DUCLOS <i>Psychologue</i>

UE 4 PSCOL (S1)

Approche psychopédagogique des TSA et Projet personnalisé de scolarisation

Responsable : Hervé BENOIT (Maitre de conférences INS HEA et Patricia SIGWALT (Professeur agrégé INS HEA)

herve.benoit@inshea.fr et sigwalt.jph@wanadoo.fr

Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif de présenter le cadre scolaire de la maternelle au lycée et d'analyser à la fois les conditions d'accessibilité pour l'accueil des élèves avec troubles du spectre de l'autisme et les modalités de leur accompagnement dans ce cadre, en référence aux programmes scolaires en vigueur. Les séances seront composées à la fois d'exposés magistraux mais aussi d'analyse de situations pédagogiques concrètes à partir de documents vidéo, ou de documents professionnels. Les enjeux institutionnels et professionnels du projet personnalisé de scolarisation seront dégagés à travers l'étude de son processus d'élaboration en relation avec toutes les parties prenantes (famille, enseignant référent et autres professionnels). La question de l'observation en situation d'apprentissage sera abordée ainsi que celle de l'évaluation pédagogique à partir des référentiels de l'Education nationale. Les difficultés d'apprentissage de ces élèves et les barrières du système scolaire seront identifiées afin de déterminer les contextes de mise en œuvre des adaptations pédagogiques susceptibles d'être développées pour y répondre, principalement dans un certain nombre de champs disciplinaires comme l'apprentissage de la langue ou des mathématiques mais aussi les arts plastiques ou l'EPS.

Supports pédagogiques

Vidéos réalisées à l'INS HEA : Upi Spécifique autisme en lycée professionnel (2007) (devenue Ulis en 2010), Autisme et ABA (2009), Scolarisation accompagnée à l'école d'un élève avec autisme (2010), Adaptations pédagogiques au collège pour un élève avec autisme (2010), Parcours scolaire d'un élève avec syndrome d'Asperger (2012)

Documents : analyse de projets personnalisés de scolarisation, de textes légaux et réglementaires, et de quelques programmes scolaires.

Modalités

L'enseignement est de 24h de cours magistraux qui se répartissent sur le premier semestre. Les cours magistraux seront illustrés de documents écrits et vidéo.

CM : Jeudi de 17h30 à 19h30 - salle 1019

L'enseignement est divisé en 2 modules :

- Module 1 : Le projet personnalisé de scolarisation, son élaboration avec les parties prenantes et sa mise en œuvre
- Module 2 : Analyse des principales difficultés d'apprentissage des élèves avec TSA et adaptations pédagogiques dans les différents contextes de l'école maternelle et élémentaire, dans l'enseignement secondaire (collège, lycée) et dans différents champs disciplinaires (Français, Mathématiques, Arts plastiques, EPS)

Enseignants

Patricia Sigwalt, Philippe Garnier, Armelle Motet-Fèvre, Jean-Philippe Moretton, Anne VanBrugghe, Hervé Benoit, Pascal Dollé

Contrôle des connaissances

Contrôle continu à mi-semester comptant pour 30% de la note totale +

Examen de deux heures portant sur une étude de cas avec des questions (comptant pour 70% de la note totale).

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT

TITRE DU COURS	DATE	INTERVENANT
Spécificités de la communication dans l'autisme	12/09	A. MOTET-FEVRE
Adaptation des apprentissages en tenant compte des spécificités de la communication dans l'autisme	19/09	A. MOTET-FEVRE
Socle commun, livrets de compétences et Situations d'apprentissage au collège	26/09	P. SIGWALT
Les enseignements dans le champ des mathématiques	03/10	P. GARNIER
Situations d'apprentissage en lycée professionnel	10/10	P. SIGWALT
Le projet personnalisé de scolarisation et ses acteurs 1	17/10	H. BENOIT
Les enseignements dans le champ de l'éducation physique et sportive	24/10	J.P. MORETTON
Semaine du 28/10 = Semaine de travaux personnels		
Les aspects sensoriels dans l'autisme et leurs incidences	07/11	P. DOLLE
Les enseignements dans le champ de l'informatique et des TICE adaptés	14/11	P. GARNIER
Les apprentissages dans le domaine de la langue orale et écrite	21/11	A. VANBRUGGHE
Les enseignements dans le champ des arts plastiques	28 /11	P. SIGWALT
Le projet personnalisé de scolarisation et ses acteurs 2	05/12	HERVE BENOIT

UE 9 HAND (S2) Handicaps et droits

Responsables : José PUIG et Murielle MAUGUIN

jose.puig1@ac-creteil.fr / murielle.mauguin@inshea.fr

Objectifs

Acquérir ou actualiser les connaissances des aspects juridiques du domaine du handicap.
Utiliser le droit dans la pratique professionnelle : savoir où chercher la documentation juridique, comprendre les grands mécanismes du droit de la sécurité sociale, de l'action sociale, du droit du travail, du droit civil et du droit pénal. Situer les lois et règlements français dans leur contexte international (Convention des Nations unies, textes de l'Union européenne).

Horaires

Vendredi 9h30 à 12h30 - salle : à préciser

Dates

24 et 31 janvier ; 07 et 14 février 2020

Programme

Evolution historique des aspects juridiques des handicaps jusqu'à nos jours.

Définition du handicap, les textes de lois et décrets adoptés entre 2002 et aujourd'hui.

Les sources internationales et nationales du droit des personnes handicapées.

Handicaps et éducation : le droit à l'éducation et à la scolarisation.

Droit du travail, emploi des personnes handicapées, obligation d'emploi des entreprises privées et publiques, aides à l'emploi, AGEFIPH et FIPHFF, notions de discriminations directes et indirectes liées au handicap, médecine du travail, notion d'aptitude et d'inaptitude professionnelle, l'obligation de reclassement.

Le travail en entreprise adaptée ou en centre de distribution de travail à domicile.

Droit de la sécurité sociale, droit de l'action sociale : allocations aux personnes handicapées, prestation de compensation individualisée, rôle des MDPH et des CDAPH, établissements médico-sociaux, travail en établissement ou service d'aide par le travail, indemnisation des accidentés du travail et des victimes de maladies professionnelles, mesures d'accompagnement social pour la gestion des prestations. Accès aux droits et droit à l'information.

Handicaps et droit civil : notions de capacité et d'incapacité juridique, les différents régimes de protection.

Support pédagogique

Documents de cours : textes de loi et décrets, jurisprudence et articles

Contrôle des connaissances

Examen final avec cas pratiques et questions de cours

UE 10 TE (S2)
Travail dans l'entreprise : Projet personnalisé de professionnalisation

Responsables : Julien NELSON
julien.nelson@parisdescartes.fr

Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement porte sur l'insertion professionnelle et/ou le maintien dans l'emploi - en général - des personnes avec handicap (tous handicaps confondus) et sur les moyens qu'il est possible d'envisager pour favoriser la professionnalisation et/ou l'aménagement des postes.

L'enseignement comportera 3 aspects : (a) connaissances scientifiques sur les grandes catégories de déficiences et les handicaps associés (visuels, auditifs, haptiques, moteurs, déficiences mentales et troubles psychopathologiques) ; (b) les dispositions légales sur les personnes avec handicap(s) (insertion professionnelle, maintien dans l'emploi, aides personnalisées) ; (c) méthodologie spécifique d'analyse des besoins, telle qu'elle se pratique en ergonomie.

Seront également proposés des exemples d'application liés à des recherches menées sur différents terrains, afin de répondre à des besoins et/ou à des questionnements divers pour améliorer les conditions d'insertion, de travail et/ou de déplacement des personnes atteintes de handicap physique ou de déficience mentale.

Programme général (à titre indicatif)

- Textes généraux concernant les personnes avec handicap et leur insertion professionnelle (en collaboration avec l'UE HAND)
- Réglementation et aménagements
- Adaptation des postes de travail et des espaces d'activité
- Méthodologie spécifiques d'analyse des besoins
- Déficience mentale et intégration professionnelle
- Autisme et intégration professionnelle
- Études de cas et aménagements

Supports pédagogiques

Vidéos, documents

Modalités

L'enseignement est composé de 2h (2nd semestre) répartis en 6 séances de cours magistraux et 2 séances TD, lors desquelles les étudiants seront invités à exposer des études de cas qu'ils auront choisi de travailler.

Vendredi 9h30 à 12h30 - salle : à préciser

Enseignants

Julien Nelson (MC, Paris Descartes)

Contrôle des connaissances

- Contrôle continu : dossier à constituer sur une étude de cas à traiter + présentation orale (avec support de type PowerPoint) ; note sur 20 (50%)
- Examen de 2h comprenant différentes études de cas à analyser. Documents autorisés ; note sur 20 (50%).

Planning de l'UE TE

TITRE DU COURS	DATE	INTERVENANTS	TITRE du Cours ou TD
UE TE (CM)	28/02	Julien Nelson	Handicap et travail dans l'entreprise : présentation générale de l'UE
UE TE(CM)	06/03	Julien Nelson	L'évaluation et la compensation du handicap en situation de travail
UE TE (CM)	13/03	Julien Nelson	Analyse du travail et handicap
UE TE (CM)	20/03	Julien Nelson	Accès à l'emploi et maintien dans l'emploi
UE TE (CM)	27/03	Julien Nelson	Intervenir sur des situations de travail : de l'aménagement physique à l'accompagnement organisationnel (1)
UE TE (TD)	03/04	Julien Nelson	Intervenir sur des situations de travail : de l'aménagement physique à l'accompagnement organisationnel (2)
Vacances de printemps			
UE TE (TD)	24/04	Julien Nelson	Etudes de cas – Suivi exposés étudiants
UE TE (TD)	30/04 ¹	Julien Nelson	Etudes de cas – Suivi exposés étudiants

¹ Attention cette séance aura lieu le jeudi 30 avril, le matin, la salle et les horaires vous seront communiqués au début du deuxième semestre.

UE 11 AIF (S2)
Analyse familiale et institutionnelle

Responsable : Émilie CAPPE

Objectifs de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif de donner aux étudiants des éléments de réflexion issus des modèles et concepts de la psychopathologie et de la psychologie de la santé.

Les cours magistraux aborderont le processus d'ajustement des familles d'enfants ayant un Trouble du Spectre de l'Autisme (TSA) et des professionnels.

Les travaux dirigés permettront d'illustrer les notions vues en cours au travers d'exemples concrets et de mises en situation centrés sur l'analyse des problématiques familiales et institutionnelles.

Supports pédagogiques

PowerPoint, Vidéo, Cas cliniques, Jeux de rôle, Brainstorming, Cartes conceptuelles

Bibliographie principale

Modalités

L'enseignement est composé de 48h : 24h CM et 24h TD au second semestre.

Les cours magistraux et les TD comprennent chacun 12 séances de 2h.

Enseignants

CM : Émilie CAPPE

TD : Gwendoline DESQUENNE, David MONNET

Horaires

CM : Jeudi 13h00 à 15h - salle : à préciser

TD : Jeudi 15h15 à 17h15 – salles : à préciser

Gwendoline DESQUENNE

David MONNET

Contrôle des connaissances

Examen final de 2 h (documents non autorisés)

PROGRAMME DE L'ENSEIGNEMENT AIF

DATE	TITRE DU CM	TD
24/01	La famille	Les interactions au sein de la famille
31/01	Les représentations sociales de l'autisme + Film de B. Chamak	Les représentations des parents et la stigmatisation
07/02	Modèle théorique en psychologie de la santé	Les indicateurs de bonne santé
14/02	Stress perçu et annonce du diagnostic	Stress perçu et annonce diagnostique
21/02	Contrôle perçu Soutien social perçu	Echelles de mesure en psychologie clinique de la santé
28/02	Stratégies de coping Qualité de vie	Echelles de mesure en psychologie clinique de la santé
Semaine de travaux personnels (semaine du 04/03)		
14/03	Vidéo « Vivre avec l'autisme »	Place de la fratrie
21/03	Interventions psycho-éducatives destinées aux parents Vidéo	Programme ETAP
28/03	Collaboration parents professionnels	Les aidants familiaux
04/04	Groupes Multi-familiaux	Groupes Multi-familiaux
11/04	« Grandir avec toi » Témoignages de frères et sœurs	Présentations orales en groupe
18/04	Stress et épuisement des professionnels	Projections professionnelles

UE 5 et 12 TUT1 et TUT2 (S1 et S2)
Projet tuteuré

Responsable : Romuald BLANC

Objectifs de l'enseignement

Il a pour objectif de permettre à l'étudiant de réaliser un mémoire de recherche basé sur l'élaboration d'une problématique à partir de son expérience clinique (sur son lieu de stage) et de ses connaissances théoriques sur le sujet (après revue de la littérature).

Sa recherche documentaire lui permettra d'émettre des hypothèses et de mettre en place une méthodologie sur son lieu de stage (questionnaires, entretiens, observations, bilans, etc.), qui lui permet de recueillir les données nécessaires à la réalisation de sa recherche. Le recueil des données aboutit à leur analyse et interprétation.

Le travail demandé ne peut se réduire à un exposé ou à une fiche de lecture.

Enseignants

Naomi DOWNES, psychologue clinicienne et doctorante (TD1)

Aurélie GARNIER, psychologue clinicienne (TD2)

Leila OUBRAHIM, ATER (TD3)

Horaires

TD = 48h (24 séances de 2h ; semestres 1 et 2)

TD1 : vendredi 13h - 15h - Naomi DOWNES - S1 : salle 2038 (S2 : à préciser)

TD2 : vendredi 13h - 15h - Aurélie GARNIER - S1 : salle 1017B (S2 : à préciser)

TD3 : vendredi 13h - 15h - Leila OUBRAHIM - S1 : salle 1019 (S2 : à préciser)

Les moyens

Recherche documentaire autonome en bibliothèque et à l'aide de ressources documentaires informatisées.

Réel travail de recherche original comprenant observations (en direct ou sur vidéo), entretiens, enquêtes ou participation à des expériences de laboratoire (même sur un très petit nombre de sujets).

Élaboration d'éléments d'analyse et d'interprétation.

Contrôle des connaissances

L'étudiant remet à la fin du premier semestre un rapport intermédiaire qui fait état de l'avancement de son travail. Il présente son mémoire de recherche (rapport final) en fin d'année sous forme d'un document écrit de maximum 20 pages et il le soutient devant un jury composé du responsable du TD et du responsable de l'UE. Le rapport intermédiaire et le rapport final sont notés sur 20.

UE 6 et 13 STA1 et STA2 (S1 et S2)
Supervision de stage

Responsable : Émilie Cappe

Objectifs de l'enseignement

Comme le stage doit constituer une expérience fondamentale d'apprentissage du métier d'accompagnant, les étudiants sont invités au cours de cet enseignement en groupe de TD à décrire les techniques d'accompagnant qu'ils utilisent sur leur lieu de stage et à en faire une analyse approfondie (intérêts, limites, critiques constructives) pour une appropriation progressive. Ces séances de TD ont aussi pour objectifs de permettre aux étudiants d'exprimer leurs expériences de stage, les questions qu'ils se posent, les problèmes qu'ils rencontrent afin de procéder à leur analyse et à leur élaboration. Ils sont invités à échanger entre eux, à évoquer et à proposer eux-mêmes en réciprocité des solutions aux problèmes rencontrés par leurs collègues et à discuter des modes respectifs d'intervention. Ils sont aussi invités à présenter des situations complexes, des cas cliniques pour lesquels se pose la question de l'intervention et de l'accompagnement de la personne avec autisme ou troubles apparentés. Une attention particulière sera aussi apportée à une réflexion sur l'éthique et la déontologie de l'accompagnement.

Enseignants

Nathalie ABENHAIM, psychologue clinicienne (TD1)
Aurélie GARNIER, psychologue clinicienne (TD2)
Vincent LATINIER, psychologue clinicien (TD3)

Horaires

TD = 48 h (24 séances de 2 h ; Semestres 1 et 2)
TD 1 : vendredi 15h15 - 17h15 - Nathalie ABENHAIM - S1 : salle 2038 (S2 : à préciser)
TD 2 : vendredi 15h15 - 15h15 - Vincent LATINIER - S1 : salle 1017B (S2 : à préciser)
TD 3 : vendredi 15h15-17h15 - Aurélie GARNIER - S1 : salle 1019 (S2 : à préciser)

Contrôle des connaissances

L'étudiant doit rédiger un rapport de stage qui comprend d'une part, la présentation du lieu de stage et le fonctionnement du service qui l'accueille et d'autre part, une analyse détaillée de ses activités de stage : observation, évaluations, techniques d'accompagnement, techniques d'aide, relations avec la personne accompagnée, analyse du vécu avec présentation d'exemples de situations conflictuelles ou non, résolues ou non, d'évènements agréables, désagréables, etc. Il conclut en élaborant son projet professionnel spécifique (choix de population avec handicaps ; lieux d'intervention : domicile, école ou entreprise).

L'étudiant remet à la fin du premier semestre un rapport intermédiaire qui présente le lieu de stage et le fonctionnement du service.

L'étudiant présente son rapport de stage en fin d'année sous forme d'un document écrit de maximum 20 pages et il le soutient devant un jury composé du responsable du TD, du responsable de l'UE et du référent maître de stage (ou référent habilité).

Le rapport intermédiaire et le rapport final sont notés sur 20.

Le stage doit être validé par le référent maître de stage à travers à la fois une attestation de stage et une appréciation de stage positive.